

# Jonzac



## Les marchés de fêtes avancés d'un jour

Qu'on se le dise ! Les traditionnels marchés du vendredi tombant les jours fériés de Noël et du jour de l'An, ils sont avancés d'un jour pour permettre les petites et grosses emplettes des belles tables de fêtes. Les Halles seront donc ouvertes au marché les jeudis 24 et 31 décembre. PHOTO MARIE-LAURE GOBIN



Le parc comptera un bâtiment d'accueil surplombant le lac, avec boutique et espace d'interprétation. IMAGE CABINET D'ARCHITECTURE PHILIPPE MADEC

# Un Parc des labyrinthes se dessine à Montendre

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** Elle va investir 5,2 millions d'euros pour la création de ce parc ludique de six labyrinthes qui complétera l'offre des sites touristiques communautaires

**MARIE-LAURE GOBIN**

ml.gobin@sudouest.fr

Il a été présenté mercredi comme un « projet unique au monde » parce qu'il fait entrer les technologies numériques les plus performantes en plein milieu naturel. Au sein du futur Parc des labyrinthes qui va être créé en plein cœur de la forêt de Montendre – six au total déclinés sur différentes thématiques –, on cheminera aussi bien avec un smartphone qu'une tablette, dans un décor de pins, de fougères et d'ajoncs.

Que l'on y vienne seul, en famille ou bien avec ses collègues d'entreprises, c'est l'outil numérique qui, à travers des applications spécifiques, adaptables en permanence à tous les publics, permettra le cheminement par le biais de questions et donc de réponses à trouver. Ici, pas question de hautes parois dans lesquelles on se perdrait, les végétaux, taillés, permettront toujours la vue sur le paysage, à 360°.

### 5,2 millions d'euros

Il faut imaginer, déployés sur 11 hectares, six labyrinthes sur différents thèmes : l'art, l'enquête, l'histoire, les cinq sens, l'orientation et un autre réservé à l'enfance. Imaginer aussi un bâtiment d'accueil surplombant le lac, équipé de deux passerelles et qui abritera la billetterie du parc, un espace d'information touristique, une boutique, un espace d'interprétation, des terrasses. Mais également, en partie basse, des salles d'animations, un espace de convivialité et un point de restauration rapide. Le tout avec vue sur la pinède et sur le lac.

Porté par la Communauté de Communes de Haute-Saintonge (CdCHS) pour un peu plus de 5 millions d'euros hors taxes (1), ce projet ludique conduit dans le plus

strict respect environnemental a été présenté mercredi aux élus, sur le terrain, par le sénateur-maire de Montendre, Bernard Lalande, également vice-président de la Communauté de communes. Une excellente entrée en matière de la réunion qui a suivi dans la salle municipale et qui a permis de dévoiler les détails de ce projet conduit depuis plusieurs mois, dans la discrétion. Car, il a aussi fallu obtenir toutes les autorisations nécessaires des services de l'État, dans un dossier complexe conduit en zone protégée Natura 2000.

### « Un concept nouveau »

« Il est bien question de préservation du paysage, de l'environnement, tout en ouvrant largement ce Parc des labyrinthes au public », précise Bernard Lalande qui a travaillé sur ce dossier en comité restreint, avec son adjoint Patrick Girardeau et le président de la CdCHS, Claude Belot. « La scénographie du parc, sera à la fois physique sur le terrain, mais également numérique. C'est un con-



Avec Bernard Lalande et Claude Belot, les élus communautaires sont partis visiter le site réservé au Parc des labyrinthes. PH. M.-L. G.

cept nouveau qui associe le virtuel dans l'espace naturel. Pour cette création, il va falloir mettre en place des applications spécifiques, modulables, adaptables à tous les publics. À la fois à la dimension ludique pour ce qui concerne les familles mais aussi à la dimension de l'entreprise qui pourra y faire venir ses cadres et autres salariés lors de séminaires de cohésion, par exemple. » On est là sur un site qui a d'ailleurs déjà sa

propre vie pour la promenade et les activités nautiques de loisirs (canoë, kayak, pédalo, piscine). Et qui est entouré par un golf neuf trous, un écrin de 170 hectares de forêt communale, un village de vacances et de la verdure à perte de vue. Un site qui accueille aussi depuis quinze ans, à la fin du mois de juin, le fameux festival Free Music qui rassemble des milliers de spectateurs.

Le président Claude Belot l'a rappelé : « Le futur parc des labyrinthes sera en lien avec les autres sites communautaires qui commencent à être nombreux sur le territoire. » Pour mémoire, le site aquatique des Antilles (Jonzac), la Maison de la vigne et des saveurs (Archiac), le Pôle nature de Vitrezay (Saint-Sorlin-de-Conac), la Maison de la forêt (Montlieu-la-Garde), le Pôle mécanique et son circuit automobile (La Genétouze). Et bientôt, le Centre de congrès en cours de réalisation à Jonzac.

(1) Projet financé avec l'aide du Conseil régional (1 250 000 euros) et du Conseil départemental (1 million d'euros). Il restera à la charge de la Communauté de communes environ 56 % de l'investissement, soit 2 950 000 euros.

### PERSPECTIVE

## Ouverture au printemps 2017

L'ouverture du site est programmée pour le printemps 2017, en même temps que celle du Centre de congrès, autre projet porté par la Communauté de communes de Haute-Saintonge, actuellement en cours de construction à Jonzac.

Pour le moment, sur le terrain, le nettoyage a déjà commencé. C'est le paysagiste parisien Bertrand Pualet (Agence Bertrand Pualet) et le scénographe Bruno Tainturier, (Guliver design) qui s'occupent plus particulièrement du parc. La réalisation du bâtiment qui sur-

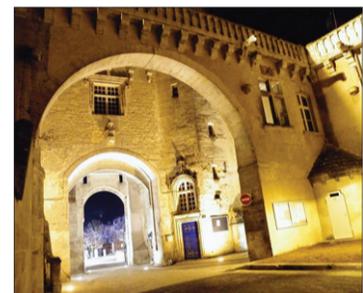
plombera le lac a, elle, été confiée, après un concours d'architecte, au cabinet parisien Philippe Madec.

Architecte et chef de projet, Yann Le Métayer ne le cache pas, « c'est un projet passionnant parce que justement il est innovant. Il mêle le souci environnemental avec des méthodes de construction passive, des matériaux locaux comme la pierre et le bois, des matériaux biosourcés, en ajoutant la dimension numérique. C'est ce lien qui est totalement inédit. »



## LE PIÉTON

Toujours friand de belles sorties en soirée, a décidé d'emboîter le pas de ses petits camarades lundi prochain 21 décembre. Car l'office de tourisme a eu la bonne idée d'organiser, à 18 heures, une visite nocturne de la ville pour en découvrir les secrets et curiosités sous une autre lumière. L'opération sera d'ailleurs renouvelée le lundi suivant 28 décembre. Alors le Piéton va, de ce pas, s'inscrire en téléphonant au 05 46 48 49 29.



La ville illuminée. PHOTO M.-L. G.

### AGENDA

#### AUJOURD'HUI

**Concert Freeze.** À 20 h, au théâtre du château, folk avec le trio Thomas Skrobek (chant, guitare, bongos) et électro-pop avec Benjamin Daydreams (chant, guitare électrique). Concert couplé avec celui de Montendre demain dans la salle municipale. Entrée 5 €, ou 8 € pour deux soirées. Contact : office de tourisme au 05 46 48 49 29.

**Marché.** Ce matin, sous la halle.

**Les Antilles.** Espace forme ouvert de 11 h à 21 h 15. Lagon ouvert de 16 h 30 à 19 h. Tél. 05 46 86 48 00.

**Randonnée.** Avec Jonzac Accueil. Rendez-vous à 14 h, place du 8 mai. Tél. 05 46 48 14 66.

**Marche nordique.** Départ à 9 h de la Base de loisirs. Tél. 06 73 31 48 33.

#### UTILE

**Pharmacie de garde.** Tél. : 3237.

**Office de tourisme.** 22, place du Château. Ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h ; tél. 05 46 48 49 29.

### « SUD OUEST »

**Rédaction.** 27, place du Champ de Foire. Tél. 05 46 48 56 31. E-mail : jonzac@sudouest.fr

**Publicité.** Franck Delapierre, tél. 06 10 38 90 23.

**Service abonnement.** Tél. 05 57 29 09 33, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h. E-mail : service.client@sudouest.fr